

## Notes Eleveurs

- La SDA envoie (avec participation des organismes agricoles) :
  - Aux éleveurs déclarés (dans certains cas obligation ou identifiés :  
juste courrier + note
  - Aux habitués : tous les doc
- Les mairies, seule obligation : tenir à disposition les formulaires :
  - - Soit se reposer sur la communication générale et « laisser-venir »
  - + Soit faire une communication en plus et demander de venir
  - ++ Soit envoi documents en direct à tous
- Doublon : moindre mal, voir intérêt (double « invitation » + convainquant) se sentiront peut être plus concernés par la mairie
- « Désacraliser » :
  - Le côté administratif/sanitaire – accompagnement SDA/GDS/Chambre Agriculture
  - Le côté financier – remboursement des frais, prise en charge des indemnités
  - Le côté « bête à concours »
- Axer la diversité espèces/races/section
- Pas de certificat chien/lapin
- Coupes et autres trophées, médailles : géré par la SDA
  - Au nom des communes (changement)
  - Ou médaille/grosse coupe pour mairie d'accueil et communauté : à fournir par eux
- Présence des maires pour remise de récompense le dimanche à 17 heures